2027-2033
Master
Master

Master Urbanisme et aménagement

Le Master Urbanisme et Aménagement forme des professionnelles et des professionnels capables d' appréhender les transformations des villes et des territoires et de concevoir des projets adaptés aux enjeux contemporains.

Présentation

Le Master Urbanisme et Aménagement forme des praticiennes et des praticiens ainsi que des chercheuses et des chercheurs dans les domaines de l' urbanisme, de l'aménagement et de la gestion des villes et des territoires.

Face à l'urgence des enjeux environnementaux liés aux transitions écologique et énergétique et à l'ampleur des mutations sociales, économiques et politiques, la formation prépare les étudiantes et les étudiants à répondre aux défis auxquels sont confrontés les villes et les territoires. Elle s'appuie sur le croisement de savoirs multiples, associant action et mise en projet des connaissances, et mobilise des apports issus des sciences humaines et sociales, notamment la géographie, l'histoire, l'économie et la sociologie, ainsi que des sciences de l'action, telles que la science politique, le droit et la communication.

La formation permet aux étudiantes et aux étudiants de maîtriser les savoirs, savoir-faire et compétences techniques nécessaires au développement urbain et territorial, à la planification urbaine, ainsi qu'à la gestion de l'habitat, des mobilités, des ressources, des équipements et des services collectifs. Elle les prépare également au conseil et à l'aide à la décision, à la réalisation d'études préalables, à la programmation et à la conception urbaine, au montage juridique, financier et organisationnel des opérations, ainsi qu'à la conduite opérationnelle, à la communication, à la concertation et à la participation autour des projets d'aménagement.

Les + de la formation

Lieu de la formation

- Hors les murs - Institut d' Urbanisme de Lyon
- Campus Berges du Rhône (BDR)
- Hors les murs - ENTPE

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

Durée de la formation

2 ans

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Responsable de la formation : Rachel Linossier

Coût de la formation

Le montant des droits d' inscription en master, fixé au niveau national, évolue chaque année universitaire. Pour plus d'informations, consultez la page Droits et montants d'inscription.

La formation se distingue par une approche résolument pluridisciplinaire et interdisciplinaire, au croisement des sciences humaines et sociales et des sciences de l'action.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures pour intégrer une 1re année de master (M1) en formation initiale s'effectuent via la plateforme Mon Master.Les candidatures pour intégrer une 2e année de master (M2) s'effectuent via eCandidat, selon le calendrier de candidatures défini par l'Université Lumière Lyon 2.

Modalités de candidature spécifiques

Pour les candidates et candidats non européens résidant dans un pays couvert par Campus France : la procédure s'effectue via la procédure **Études en France** , sur le site Campus France.

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

Compétences communes visées du diplôme

- RNCP40019BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques
- RNCP40019BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
- RNCP40019BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- RNCP40019BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel
- RNCP40019BC05 - Produire et rendre accessibles des connaissances et des analyses dans les domaines liés à l'urbanisme, l'aménagement et à la gestion des villes et des territoires
- RNCP40019BC06 - Problématiser une situation urbaine ou territoriale dans une perspective d'action collective à différentes échelles temporelles et spatiales
- RNCP40019BC07 - Élaborer, concevoir, proposer et évaluer des projets d' urbanisme ou de territoire et des interventions sur l'espace

• RNCP40019BC08 - Accompagner la mise en oeuvre des projets d'urbanisme, de territoires et d'aménagement urbain en intégrant les différentes politiques publiques
• RNCP40019BC09 - Assumer la responsabilité sociale et environnementale de l'urbaniste en s'adaptant aux contextes et situations

Connaissances communes visées du diplôme

• Compétences transversales
• Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
• Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
• Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
• Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
• Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
• Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
• Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation
• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
• Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
• Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
• Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
• Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
• Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles Compétences spécifiques

• Conduire une analyse écosystémique de l'organisation fonctionnelle des villes et des territoires et des dynamiques, spatiales et socio-économiques, qui les animent, de leurs interdépendances et de leurs impacts en lien avec les acteurs concernés et finalisée à la conduite de l'action en urbanisme et aménagement
• Formaliser à différentes échelles, par la maîtrise des méthodes d'analyses, quantitatives et qualitatives, techniques et/ou sensibles, et celle des outils de conception et représentation (dessin, cartes, SIG, CAO...) une connaissance utile dans la conduite de l'action et du changement en urbanisme et aménagement (y compris des retours d'expérience) et la diffuser sous des formes appropriables et mobilisables par les différentes familles d'acteurs (praticiens, communauté scientifique, habitants et usagers, élus, acteurs économiques et associatifs...)
• Identifier, mobiliser et animer des parties prenantes (citoyens, acteurs socio-économiques, acteurs tiers) et organiser la coproduction et le partage des connaissances avec des publics divers (communautés scientifiques, opérationnelles, citoyens : habitants et usagers, élus, techniciens, acteurs socio-économiques...)
• Formaliser et synthétiser des enjeux opératoires d'organisation spatiale et fonctionnelle de secteurs urbains, de villes ou de territoires, identifier les problématiques urbaines, sociales et socio-environnementales qui leur sont propres et les mettre en débats avec les acteurs concernés afin de co-construire des stratégies urbaines ou territoriales agiles
• Adapter le choix des principes, des démarches et des instruments d' urbanisme, de planification spatiale ou écologique et d'aménagement urbain et territorial, au regard de contextes territoriaux et urbains différenciés (politiques, institutionnels, juridiques, financiers, économique), en anticipant leurs effets et leurs capacités de mutation
• S'approprier et reformuler des enjeux urbains, socio-environnementaux et territoriaux pour accompagner l'élaboration d'un projet d'urbanisme ou d' aménagement urbain dans une démarche de co-production avec les acteurs concernés
• Élaborer des projets d'urbanisme et des interventions sur l'espace en articulation avec les documents sectoriels (développement économique, mobilité, tourisme et loisirs, environnement, programmation d' équipements...) des collectivités ou des niveaux infra/supra locaux et savoir définir des critères d'évaluation des projets dont les résultats pourront être mobilisés dans une visée stratégique au regard de la conduite de l'action en urbanisme et aménagement
• Traduire ou faire traduire les partis pris d'aménagement urbain ou territoriaux, en vérifier la faisabilité et construire leur programmation dans le temps et dans l'espace en mobilisant les outils de représentation spatiale (croquis, dessin, cartes, Système d'Information Géographique
• SIG, Conception assistée par Ordinateur
• CAO)

• Mettre en œuvre, lors de l'élaboration ou de la révision de documents règlementaires d'urbanisme, les différents principes spatiaux de programmation urbaine (densité, mixité, recyclage foncier et renouvellement urbain, trames écologiques et lutte contre les îlots de chaleur, etc.), les différents principes temporels (usages transitoires des espaces, gestion de l'incertitude et l'évolution des normes, etc.), les faisabilités techniques, économiques, financières et juridiques des projets
• Identifier, coordonner et animer une gouvernance locale en identifiant les complémentarités et les contradictions entre initiatives et interventions publiques et privées et intégrer les logiques qui structurent les jeux d'acteurs, les principes de gouvernance, les éléments de contexte juridique (droit de l'urbanisme) ainsi que les législations afférentes (code de l'environnement, code du patrimoine, code civil, code de commerce...) dans un processus de projet d'urbanisme et d'aménagement
• Appréhender les modalités de financement des projets d'aménagement urbain et de co-financements spécifiques, les logiques de bilan financier des opérations d'aménagement urbain et les différentes procédures administratives requises pour engager le projet d'urbanisme et d'aménagement
• S'inscrire dans le cadre d'organisation des marchés publics, s'approprier les évolutions réglementaires, législatives (planification écologique) et les pratiques alternatives (démarches participatives, usages éphémères, etc.), notamment les démarches expérimentales et les démonstrateurs pour tester en temps réel des solutions urbaines éphémères, innovantes et adaptatives, en collaboration avec l'ensemble des parties concernées
• Appréhender la mise en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement dans l'espace et dans le temps en s'inscrivant dans un système d'acteurs complexe et en créant les conditions d'une mise en œuvre collective (transmission des éléments, outils, méthodes, y compris d'évaluation, pertinents)
• Maîtriser le cadre juridique d'action publique, des obligations professionnelles et des règles déontologiques au sein des collectivités locales, de la fonction publique et d'autres sphères professionnelles et adopter une posture responsable dans un rôle d'aide à la décision aux élus des collectivités territoriales et aux maîtrises d'ouvrage publique et privée
• Appréhender les dimensions systémiques et pluridisciplinaire, l'éthique et les valeurs (intérêt collectif, habitabilité des espaces, justice et responsabilité tant spatiale, sociale qu'environnementale, valeurs patrimoniales) des métiers et des pratiques professionnelles de l'urbanisme et de l'aménagement afin d'inscrire sa pratique individuelle dans le cadre collaboratif qui caractérise la conduite des études et des projets dans ce champ d'action

• Appréhender les complexités et les incertitudes (sociales, économiques, environnementales et politiques) et être en mesure de les articuler aux enjeux de transitions à travers une posture proactive en matière d' environnement, d'éthique et de transitions écologiques
• Penser et gérer l'urgence comme le temps long en appliquant des processus dialogiques Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Urbaniste Dans les secteurs tels que planification, urbanisme, mobilité, habitat, foncier, inclusion sociale, développement territorial : - Chargé d'études - Analyste - Consultant junior - Chargé d'affaires - Chargé de mission - Chargé de développement - Assistant chef de projet - Chef de projet - Responsable de service - Chargé d'opération